

Zeitschrift: Freiburger Zeitschrift für Philosophie und Theologie = Revue philosophique et théologique de Fribourg = Rivista filosofica e teologica di Friburgo = Review of philosophy and theology of Fribourg

Band: 35 (1988)

Heft: 3

Artikel: Sur la philosophie première et la philosophie politique de Hobbes

Autor: Bouchard, Martial

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-760812>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MARTIAL BOUCHARD

Sur la philosophie première et la philosophie politique de Hobbes

(Article de recension)

Le monde philosophique fête, en cette année 1988, le quatrième centenaire de la naissance de Thomas Hobbes¹. L'importance et l'influence de sa pensée ne font maintenant plus de doute². Ce qui ne veut cependant pas dire que l'on s'accorde sur le sens des œuvres et sur leur importance respective. Jusqu'ici, en effet, les commentateurs ont privilégié leur dimension politique et surtout porté, par conséquent, leur regard sur le célèbre *Leviathan*³. Et même s'il nous manque encore une véritable édition critique de ses œuvres⁴, leur lecture se

¹ Rappelons brièvement qu'il est né dans le Wiltshire, à Malmesbury, le 5 avril 1588, et qu'il est mort à Hardwick le 4 décembre 1679. L'édition anglaise de son œuvre maîtresse, le *Leviathan*, date de 1651, et l'édition latine de 1668. Pour un survol rapide de sa vie, de son œuvre et des réactions qu'elle a provoquées chez ses contemporains, cf. Samuel I. MINTZ, *The Hunting of Leviathan*, Cambridge University Press, 1962, 189 p.

² Il suffira, pour s'en convaincre, de feuilleter la bibliographie la plus complète dont on dispose à date : Alfred GARCIA, *Thomas Hobbes : Bibliographie internationale de 1620 à 1986*, Université de Caen, Centre de Philosophie politique et juridique, Bibliothèque de Philosophie politique et juridique, Textes et Documents, 1986, 267 p. Cet ouvrage de base pourra être complété par le suivant : *Bulletin Hobbes I – Bulletin international des dix dernières années de recherches*, in : Archives de philosophie 51 (avril-juin 1988), n° 2.

³ Il n'existe pas, concernant la pensée politique de Hobbes, l'équivalent de ce que Claude LEFORT a fait pour Machiavel (cf. *Le travail de l'œuvre – Machiavel*, Gallimard, Bibl. de Philosophie, 1972, 778 p.), c'est-à-dire un bilan des « interprétations exemplaires » et un essai systématique de lecture. Un article en suggère toutefois la nécessité : W. H. GREENLEAF, *Hobbes : The Problem of Interpretation*, in : *Hobbes-Forschungen*, éd. par R. KOSELLECK et R. SCHNUR, Berlin, Duncker & Humblot, 1969, 305 p., ici 9–31.

⁴ L'édition de référence est celle de Sir William MOLESWORTH, London, 1839–1845, rééditée par Scientia Verlag, Aalen–Bade-Wurtemberg, 1961–1966. Les *English Works* totalisent onze volumes, et les *Opera latina* en comptent cinq. Une bonne partie de la correspondance et diverses œuvres n'y figurent pas.

poursuit. On présentera ici sommairement trois travaux parus ces derniers mois, d'ampleur inégale mais d'intérêt réel.

I

Il faut d'abord retenir la toute récente édition en français de la première œuvre originale de Hobbes, *A Short Tract on First Principles*. Réalisé par Jean Bernhardt, ce travail est au total exemplaire ⁵. Il fallait avant tout procéder à l'établissement du texte, tâche des plus difficiles, quand on sait que sa première publication, effectuée en 1889 par Ferdinand Tönnies, comportait des erreurs et des omissions qui n'avaient jamais été corrigées jusqu'à maintenant. Tönnies avait travaillé à partir d'un manuscrit « sans titre, ni date, ni signature » (7), avait placé ce texte en appendice à son importante édition des *Elements of Law*, et le tout avait été réédité en 1969, chez Franck Cass, avec une préface inédite du P. M. M. Goldsmith, « sans le moindre souci de retour au manuscrit » (8).

Or contrairement à ce que l'on pourrait penser, ces tribulations éditoriales ne sont pas du tout étrangères à l'histoire de l'interprétation de Hobbes. Car elles sont l'indice, justement, du très grand intérêt accordé à la dimension politique de l'œuvre, au détriment de ses composantes scientifiques et épistémologiques. Voilà pourquoi Jean Bernhardt ne manque pas de déplorer que les commentateurs étudient la science politique de Hobbes « sans guère se préoccuper des principes généraux explicitement mis à la base de cette science » (8). On verra d'ailleurs plus loin que les travaux de deux autres chercheurs, chacun à leur manière, renforcent cette conviction.

L'intérêt de cette édition est donc de nous donner un texte corrigé, authentifié et dont la date de composition est située avec vraisemblance fin 1630. Il est aussi de nous fournir le texte anglais aussi bien que la traduction française qui, serrant l'original de très près, apparaît fort rigoureuse ⁶. Disposons-nous cependant d'un texte complet ? Contrairement à Tönnies, qui en avait la conviction, M. Bernhardt fait observer que « seuls des nombreux principes mis en tête de la Section III, les trois premiers sont mis à contribution dans les démonstrations qui suivent » (92). Il faut donc reconnaître pour l'heure qu'il est impossible « de décider si le document qui nous est resté est partiel ou s'il est inachevé » (92).

⁵ Thomas HOBBS, *Court traité des premiers principes – Le Short Tract on First Principles* de 1630–1631. Texte, traduction et commentaire par Jean BERNHARDT, Paris, Presses Universitaires de France, Epiméthée, 1988, 283 p.

⁶ Cette partie du travail de M. Bernhardt nous a d'autant plus intéressés que nous avons entrepris, on nous permettra de le signaler, une traduction française du *Behemoth*. Dans sa version française, M. Bernhardt évite à bon droit de reconstruire l'argumentation, sous prétexte d'élégance, ou d'y ajouter des éléments pour motif de clarification.

A la lecture de ce court ouvrage, même le familier de Hobbes ne manquera pas d'être embarrassé, tant il est dense et elliptique. C'est pourquoi le commentaire historico-philosophique de M. Bernhardt, résultant, on nous pardonnera le cliché, d'un véritable travail de bénédictin⁷, sera fort apprécié. Nous en évoquerons ici quelques aspects seulement.

Le texte de Hobbes se présente *more geometrico* : trois sections développent des principes et des conclusions qui s'emboîtent les uns dans les autres. Ce qui est frappant, donc, ce n'est pas tant la matière (agent, patient, mouvement local, substance et accident, causalité, sensation et entendement, etc.) que la manière. On sait que dans ses œuvres ultérieures Hobbes prétendait fonder la science politique en appliquant à ce domaine les principes de la nouvelle philosophie naturelle, à saveur géométrique et mécaniste⁸. Il y a donc eu chez lui, à une étape de son développement intellectuel, ce qu'il convient d'appeler l'« illumination euclidienne » (61). Mais si la genèse et le sens de la première œuvre qui illustre cet état d'esprit reste encore à faire d'une manière exhaustive, M. Bernhardt apporte néanmoins plusieurs éclaircissements.

La biographie d'Aubrey et les propres textes de Hobbes ont accrédité la légende d'une rencontre quasi miraculeuse avec Euclide lorsque le philosophe avait quarante ans. En outre, l'examen du *curriculum* scolaire de l'époque montre que les mathématiques étaient absentes : « les premières chaires d'astronomie et de géométrie datent à Oxford de 1619, soit plus de dix ans après le départ de l'étudiant Hobbes » (64). Et n'oublions pas que ces disciplines ont longtemps eu et avaient encore une signification ésotérique et davantage astrologique que physique. « Rien n'autorise donc, écrit M. Bernhardt (65), à prendre à la légère l'épisode euclidien. Il vaut la peine d'essayer de le dater et de le localiser. » Une analyse de divers documents permet de situer avec vraisemblance l'événement lors du second voyage de Hobbes sur le continent, à Paris, « milieu 1629 – fin hiver 1630 – dans la quarante-deuxième année du philosophe » (66).

Or si la découverte soudaine d'Euclide est à ce point déterminante, c'est qu'elle se fait après que Hobbes eut en vain tenté de trouver, notamment chez Thucydide, « la possibilité d'une science de l'homme, universelle, systématique et rigoureuse » (73) : avant l'épisode euclidien, il y a eu l'épisode thucydidien. Il n'existe toujours pas d'étude d'ensemble sur Hobbes et Thucydide⁹, mais il est

⁷ Ajoutons que la lecture des notes du commentaire est indispensable, car elles sont remarquablement substantielles et documentées.

⁸ Cf. par exemple la préface au *De Cive* et l'épître dédicatoire du *De Corpore*.

⁹ Outre les réflexions de M. Bernhardt (70–87), on lira : Gianfranco BORRELLI (Ed. et introd.), *La Guerra del Peloponneso* di Tuciddide, Napoli, 1984 ; Bertrand DE JOUVENEL, Introd. à Thucydides, *The Peloponnesian War* : The Thomas Hobbes Translation, London, 1959, Vol. I, I–XXIII ; Richard SCHLATTER, *Thomas Hobbes and Thucydides*, in : *Journal of the History of Ideas*, 6 (juin 1945) 350–362 ; Leo STRAUSS, *The Political Philosophy of Hobbes. Its Basis and its Genesis*, Oxford, Clarendon Press, 1936, XX–172 p., ici 79–80 et 108–110.

notoire que le philosophe l'ait considéré comme « l'historiographe le plus politique qui ait jamais écrit »¹⁰. Progressivement convaincu de la vanité de l'enseignement traditionnel, mais pas encore de la valeur du renouveau scientifique de la Renaissance, malgré la fréquentation de Bacon, Hobbes s'était replié sur un « humanisme sceptique » (67). S'il est toujours à la recherche d'une science exacte, c'est chez les littéraires qu'il trouve alors la description des passions qui lui convient. Et il n'est pas exagéré de dire qu'il est venu à la lecture de Thucydide pour réformer la philosophie. Chez l'historien grec, l'événement singulier paraît dégager des vérités intemporelles. Hobbes est en outre sensible à « la manipulation des passions au service des conflits individuels » (74). Les traits permanents de la nature humaine et les forces en présence produisent une histoire où semble régner un fatalisme relatif : l'événement tient à l'occasion du hasard, mais, *grosso modo*, les mêmes causes (ambition et puissance, p. ex.) vont produire les mêmes effets (p. ex. la ruine d'un empire). Autrement dit, l'analyse de l'historien ne fournit pas comme telle les moyens de desserrer « l'étreinte du fatalisme » (83), c'est-à-dire « d'agir de manière décisive sur le cours des événements » (82).

C'est ici que M. Bernhardt situe la révélation euclidienne. La rationalité, qui chez l'historien, restait problématique à cause de son lien avec l'événement singulier, acquiert chez le géomètre une valeur universelle : principes et conclusions valent en tous temps et en tous lieux. Le monde est homogène et la géométrie en est la clef. Mais si elle exprime « la rationalité du réel » (83), le plus décisif est qu'elle autorise l'espoir dans l'action, car elle est construction humaine. Certes, la raison ne saurait maîtriser les passions, mais en décomposant et en recomposant des ensembles qui les concernent de près ou de loin (corps naturels ou corps politiques), elle pourrait agir sur elles « en les éclairant » (85).

D'où le sens du *Short Tract*, véritable retour de Hobbes à la philosophie, et première tentative pour traduire le réel en ses premiers éléments et sous forme déductive : sans être étrangère à la perception sensible, la matière prend figure géométrique. Il est remarquable que cet opuscule ne contienne aucune proposition d'ordre politique, qu'il fournisse à peine l'esquisse d'une anthropologie, et qu'on y reconnaisse pourtant les thèses premières de la philosophie hobbesienne de l'homme et du politique. Du *Short Tract* (1629) au *De Corpore* (1655), à travers les thèmes de la « conservation du mouvement uniforme », du principe externe de changement, de « la définition de la substance comme corps », de l'âme conçue comme ensemble d'accidents subjectifs » (197), et ainsi de suite, les principes fondamentaux de Hobbes montrent selon le chercheur une indéniable stabilité.

¹⁰ Adresse aux lecteurs, *English Works*, VIII, VIII. La traduction de M. Bernhardt se trouve en page 71 de son commentaire.

II

Pour se convaincre davantage, s'il en était besoin, de l'importance de la philosophie première de Hobbes, et de la manière dont elle soutient sa conception du corps politique et du souverain, on lira avec profit l'étude que Yves-Charles Zarka a consacrée à *La décision métaphysique de Hobbes*¹¹. Il y a, chez ce dernier, des thèses politiques et éthiques, mais aussi des positions anthropologiques, optiques, physiologiques, mathématiques, et ainsi de suite. La question se pose alors de savoir si elles sont solidaires et cohérentes¹², et si les transformations qu'elles ont connues dans certains cas sont problématiques¹³. Si M. Zarka admet, comme la plupart des commentateurs, que la philosophie de Hobbes trouve son aboutissement dans la politique, et qu'elle s'est déployée dans un contexte épistémologique où Copernic, Galilée, Harvey et Mersenne ont opéré des révolutions en astronomie, en physique, en médecine et en philosophie naturelle, il a cependant voulu procéder à «un recentrage métaphysique de l'œuvre pour prendre la pleine mesure de la signification de sa philosophie politique», c'est-à-dire, en somme, pour questionner l'originalité et la cohérence de l'œuvre.

La thèse essentielle de M. Zarka est qu'il y a solidarité entre la «métaphysique de la séparation» et la «fondation du politique» (12). Certes, de prime abord, parler de métaphysique chez Hobbes ne va pas de soi : si on donne au mot l'acceptation héritée de la scolastique, et selon laquelle il désignerait la science de ce qui est au-delà des choses naturelles, on le concilierait difficilement avec les principes du rationalisme mécaniste. M. Zarka fait sur ce point remarquer que Hobbes ne parle pas tant de «métaphysique» que de «philosophie première», et qu'il place sous cette dernière dénomination un projet parent avec la métaphysique d'Aristote, celui d'une science des attributs les plus communs et les plus universels des choses.

L'examen du contenu de la philosophie première de Hobbes laisse bien entendu entrevoir des différences radicales avec la métaphysique d'Aristote. Concernant la liste des attributs de l'étant, celle d'Aristote se veut exhaustive, mais non celle de Hobbes ; cette liste varie selon qu'on considère la *Critique du*

¹¹ Paris, Vrin, 1987, 407 p. Le sous-titre est : *Conditions de la politique*.

¹² Parmi les commentateurs récents, outre M. Bernhardt, on se limitera à signaler que Samuel I. MINTZ (op. cit., 18) estime l'œuvre cohérente, mais qu'il en va autrement pour Howard WARRENDER (*The Political Philosophy of Hobbes. His Theory of Obligation*, Oxford, Clarendon Press, 1957, I) ; Michael OAKESHOTT (Introd. au *Leviathan*, Oxford, Basil Blackwell, 1945, LVIII) ; et Louis ROUX (*Thomas Hobbes, penseur entre deux mondes*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1981, 196).

¹³ Paul-Marie MAURIN dans le commentaire de sa traduction du *De Homine* (Paris, Albert Blanchard, 1974, 204 p.), parlait par exemple du «double caractère de la philosophie de Hobbes : mécaniste et matérialiste quand il traite des objets physiques, idéaliste quand il s'agit de rendre compte de la connaissance de ces objets» (67).

« *De Mundo* » de Thomas White ou le *Léviathan* ; et elle contient « des notions qui ne pourraient en aucune façon figurer dans la table aristotélicienne des catégories » (14). Mais plus déterminante encore apparaît la signification de ces attributs : ils n'ont plus chez Hobbes la portée ontologique que leur conférait Aristote. Ce ne sont plus des catégories de l'être mais des catégories de la connaissance, ou, plus précisément, des catégories linguistiques¹⁴. Elles sont un discours sur le discours et ne sauraient rien révéler d'une quelconque essence des choses. Dans ce contexte, la notion de vérité se déplace de l'ontologie à l'analyse discursive : son champ est celui du discours verbal et non celui des réalités elles-mêmes. Et le mouvement de la connaissance n'épouse plus comme tel celui de la nature.

Nous avons donc affaire à une *métaphysique de la séparation* (365) établissant une distance entre le discours et les choses, où le réel est saisi comme matière en mouvement, et où le savoir vrai équivaut à la connaissance de la cause efficiente. Ce faisant, Hobbes se trouve à déplacer sur un terrain nouveau la question de la fondation du politique : « Le politique ne s'inscrit ni dans l'espace géographique d'un monde de choses, ni dans le temps où se sédimente le sens de l'histoire des hommes, ce qui imposerait de tenir compte de la diversité des lieux et de l'histoire des peuples, des mœurs et des institutions » (366). La politique s'établira désormais sur le monde de la représentation et de la vie affective dont chacun a l'expérience, et par la médiation du discours : le langage est à la fois le lieu et l'instrument de la connaissance, et ce qui rend possible, chez des individus aux passions conflictuelles, la création conventionnelle d'un ordre juridico-politique. Séparé des choses, l'homme impose le droit à l'homme. Dès lors, la « décision métaphysique » de Hobbes ne serait-elle pas au fond une « décision anthropologique » ? L'étude de M. Zarka conduit à le penser¹⁵.

III

Pour ce qui est de l'ouvrage de Franck Lessay, *Souveraineté et légitimité chez Hobbes*¹⁶, il touche un point controversé de la doctrine politique du philosophe, celui de l'absolutisme du souverain. On sait d'une part que Hobbes a réclamé à

¹⁴ M. Zarka parle à ce sujet de « classes de noms » (18).

¹⁵ Notons que cet ouvrage est la première partie d'un diptyque dont la deuxième, à paraître, portera spécifiquement sur l'éthique, la politique et la théologie de Hobbes, et s'intitulera *La sémiologie du pouvoir*.

¹⁶ Presses Universitaires de France, collection Léviathan, 1988, 291 p. Cette étude est la première d'une collection nouvelle se proposant de penser la modernité politique et juridique. Paraîtront prochainement un ouvrage de Philippe RAYNAUD sur la genèse de la « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen », et un autre de Simone GOYARD-FABRE sur Jean Bodin.

maintes reprises le pouvoir absolu pour le souverain¹⁷, et d'autre part que l'idée et la pratique de l'absolutisme sont nés au XVII^e siècle, dans la France de Louis XIV et l'Angleterre de Jacques 1^{er}¹⁸. Comment situer Hobbes, dans ce contexte ?

Pour répondre à cette question, M. Lessay fait une distinction simple mais utile entre les historiens au sens large, pour qui la pensée de Hobbes apparaît comme « un plaidoyer en faveur de la monarchie absolue telle qu'elle se constitue à l'époque dans plusieurs pays d'Europe » (11), et les historiens des idées politiques, qu'il range en « cinq écoles d'interprétation » (13). La première considère Hobbes comme « un des champions de l'absolutisme dans son sens le plus despotique » ; la deuxième trouve dans sa doctrine une défense et une illustration du « despotisme éclairé » ; la troisième y voit le reflet d'une société qui se constitue en « économie de marché » ; la quatrième¹⁹ en fait un des « théoriciens qui ont permis la naissance de l'Etat libéral moderne » ; et la cinquième se voit forcée d'admettre une « contradiction insurmontable entre (les) deux tendances opposées (du libéralisme et de l'absolutisme) » (13–21).

M. Lessay dégage sa position en montrant d'abord que le sens du terme d'« absolutisme » est multiple et divers chez les commentateurs, ce qui est une première source de confusion. Deuxième source : il en est de même chez les théoriciens absolutistes de l'Angleterre de l'époque : les Niveleurs et Robert Filmer, par exemple, ne tiennent pas le même discours, car si les premiers réclament la souveraineté populaire à travers le Parlement, l'autre plaide pour la souveraineté monarchique héritée d'Adam.

Mais plus éclairant encore est le constat selon lequel on ne saurait superposer l'idée et la réalité de l'absolutisme : « Le fait le plus remarquable du règne de Jacques 1^{er}, écrit M. Lessay, a été que ses rapports avec le Parlement n'ont aucunement traduit sa doctrine des relations entre un roi et ses Etats » (35). Sous ce règne, ni la gouverne concrète du pays ni la mainmise de l'Etat sur l'Eglise n'ont accru la puissance du roi²⁰. Puisqu'il n'existait pas de pouvoir absolutiste

¹⁷ *Léviathan*, trad. Tricaud, 177, 184, 219, 248, etc.

¹⁸ Cf. *L'apogée de l'absolutisme monarchique en France*, in : J.-J. CHEVALIER, *Histoire de la pensée politique*, Tome I : De la Cité-Etat à l'apogée de l'Etat-nation monarchique, Paris, Payot, 1979, 370 p., ici 318–326 ; et Max BELOFF, *The Age of Absolutism - 1660–1815*, New-York, Harper Torchbooks, 1962.

¹⁹ M. Lessay range dans cette catégorie J. N. Figgis, A. P. d'Entrèves et F. Coleman. Signalons une position analogue, nuancée et récente : Pierre MANENT, *Histoire intellectuelle du libéralisme*, Dix leçons, Paris, Calmann Lévy, 1987, ch. III.

²⁰ C'est évidemment affaire d'appréciation historique. Pour sa part, Roland MARX écrit : « L'absolutisme monarchique était recherché ou redouté : la monarchie modérée remporta un triomphe définitif. Une Eglise officielle et tentaculaire brimait le catholicisme romain, désormais qualifié de « papisme », et tous les tenants d'une réforme plus authentique, rejetant la « *comprehensiveness* » au nom d'un intégrisme rigide (...). Au nom de principes généreux, mais souvent sous l'inspiration de préoccupations fiscales et politi-

au sens strict, on ne saurait affirmer que Hobbes ait voulu en faire la théorie et l'exalter. Surtout que ses arguments en faveur de la monarchie sont nuancés et empiriques, et qu'il rappelle souvent que monarchie, aristocratie ou démocratie sont absolus par définition (53–66).

Puisque Hobbes ne fait pas l'apologie d'une réalité historique dont les contours sont mal définis, comment interpréter alors le concept de souveraineté absolue ? Réexaminant les thèmes classiques de la politique hobbesienne (état de nature, « contrat social », société civile, droit naturel, loi positive, contrainte, etc.), M. Lessay estime que cette théorie doit être comprise comme un discours rationnel sur l'Etat moderne : situant d'emblée son propos sur le terrain de la rationalité ²¹, et s'y maintenant dans ses principes, sa méthode et son argumentation, Hobbes développe « une conception purement rationnelle de la légitimité » (247). Hobbes se préoccupe davantage de souveraineté légitime que de souveraineté tout court, et il est souverainiste avant d'être monarchiste. A cet égard, si l'on interroge la postérité du hobbisme, force serait de parler de libéralisme tempéré (247–276).

Dans son travail, M. Lessay utilise des matériaux relevant de l'histoire, de l'histoire des doctrines politiques et bien entendu de l'œuvre politique de Hobbes lui-même, en particulier le *Léviathan*. En raison même de son projet, il fait peu référence à la métaphysique du philosophe et à sa théorie de la connaissance. Pourtant, à la lecture de l'ouvrage de M. Zarka, on est amené à conclure que ce détour aurait épargné le recours à l'histoire et renforcé l'aspect philosophique des conclusions. Etant donné que la philosophie première de Hobbes sépare le discours et les choses, qu'elle estime que c'est la connaissance des « consécutions » (cf. *Léviathan*, ch. IX) qui est décisive et non celle du fait, et qu'elle situe la vérité dans la causalité efficiente et dans l'ordre du discours correctement conduit sur le plan méthodologique, point n'est besoin de se demander si les thèses politiques ont pour but de justifier une situation politique en gestation, déjà existante ou à venir.

ques, l'Etat régentait l'économie, multipliait les monopoles, contrariait les innovations agricoles techniquement justifiées. » (*L'Angleterre des révolutions. Courants et mouvements*, Paris, Armand Colin, Coll. U2, 1971, 400 p., ici 87.)

²¹ On se souviendra, à cet égard, de l'affirmation se trouvant dans l'épître dédicatoire du *Léviathan* : « Je ne parle pas des hommes, mais, dans l'abstrait, du siège du pouvoir » (Traduction de Tricaud, 1).